

Teinteur/-euse de bois



Nature des tâches

Les teinteurs et les teinteuses de bois colorent les parties en bois de meubles ou de morceaux de bois taillés pour l'aménagement intérieur (portes, lambris, armoires, etc.) dans le ton désiré. Ils les laquent ou les cirent ensuite. Leur travail se fait dans un atelier ou sur un chantier. La surface à colorer doit dans un premier temps être traitée et taillée, ce qui requiert temps et minutie. La teinture est appliquée au pinceau ou pulvérisée puis recouverte d'une laque, d'une huile de lin ou d'une cire d'abeille. Ces professionnels s'occupent aussi de restauration. Il est impératif de remettre sans cesse son savoir au goût du jour, de nouveaux produits sortent constamment sur le marché. La correspondance, le calcul et l'application du droit sont également de leur ressort.

Conditions d'admission

Goût pour le bois, intérêt pour la chimie, habileté pratique et patience, goût pour l'expérimentation, bonne constitution et bonne vue des couleurs, insensibilité aux odeurs désagréables, pas d'allergies.

Formation

Stage pratique, cours spécialisés.

Cours : des fabricants de colorants et des associations de menuisiers ébénistes et de teinteurs de bois.